

**Pour publication immédiate**  
**Le 7 décembre 2010**

## **Un sondage de la Banque Manuvie révèle que le remboursement des dettes revêt une importance croissante pour les Canadiens, qui seront plus nombreux cette année à surveiller leurs dépenses durant la période des Fêtes**

**WATERLOO (Ontario)** — Selon un sondage effectué en ligne auprès de plus de 1 000 Canadiens, le remboursement des dettes est une priorité croissante pour de nombreux propriétaires, et un grand nombre d'entre eux prévoient établir un budget durant la période des Fêtes pour surveiller leur niveau d'endettement.

« Ce sondage révèle que de plus en plus de Canadiens se sont donné pour objectif de réduire leur endettement et que, comparativement à l'an dernier, ils sont plus nombreux à vouloir limiter leurs dépenses durant les Fêtes », a déclaré Doug Conick, président et chef de la direction de la Banque Manuvie du Canada.

Soixante-seize pour cent des répondants considèrent que le remboursement de leurs dettes est un objectif financier prioritaire, alors que 69 pour cent faisaient le même constat dans les deux précédents sondages effectués par la Banque cette année.

Le sondage commandé par la Banque Manuvie a été effectué par la société Research House à la mi-novembre.

Par ailleurs, 70 pour cent des propriétaires interrogés ont déclaré s'être fixé un budget pour leurs dépenses des Fêtes, alors que 56 pour cent seulement ont affirmé en avoir établi un l'an dernier.

Il faut noter cependant que le fait d'établir un budget ne constitue pas une garantie que les propriétaires ne le dépasseront pas. Seulement 43 pour cent de ceux qui ont établi un budget l'an dernier ont affirmé l'avoir respecté, les autres ayant dépensé plus que prévu.

« Bien que l'établissement d'un budget de dépenses pour les Fêtes soit un pas dans la bonne direction, les consommateurs doivent s'engager à le respecter », a expliqué Peter Bocking, de la société HMA and Bocking Financial Solutions à Whitby, en Ontario.

Parmi ceux qui ont l'intention d'établir un budget durant la période des Fêtes, 40 pour cent seulement s'attendent à le respecter. Les autres 60 pour cent, par crainte de trop s'engager, admettent qu'ils pourraient dépenser au-delà de la limite qu'ils se sont fixée.

« Si vous ne vous engagez pas à respecter votre budget, il y a de très fortes chances que vous le dépassiez », explique M. Bocking. « Je conseille aux gens de se fixer un budget pour chaque personne à qui ils offriront un cadeau. Dressez la liste de vos achats à mesure que vous les faites et, si votre conjoint contribue au coût du cadeau, obtenez son engagement à respecter le budget. »

### **Objectif de remboursement des dettes**

Comme dans les sondages précédents, un peu moins du tiers (30 pour cent) des répondants ont attribué la note de 10 sur 10 au remboursement des dettes – faisant ainsi de cet objectif financier une priorité absolue.

En outre, 46 pour cent ont donné à cet objectif une note de 9 ou de 8 sur 10.

Lorsqu'on les interroge sur les dépenses qu'ils prévoient faire durant les Fêtes, 65 pour cent seulement des répondants prévoient utiliser une carte de crédit ou une marge de crédit, les 35 autres pour cent affirmant qu'ils paieront en espèces, par carte de débit ou par chèque. Cela s'explique peut-être par l'importance plus grande que les répondants attachent au remboursement de leurs dettes. Les trois quarts de ceux qui ont l'intention d'emprunter pour payer leurs achats durant les Fêtes prévoient rembourser entièrement la somme empruntée, avant que les intérêts ne commencent à courir.

« Bien que les cartes de crédit soient un moyen très pratique de régler les dépenses des Fêtes, il est important de les utiliser de façon responsable et dans le cadre d'un plan financier global », estime M. Conick.

« Plusieurs cartes de crédit imposent des taux d'intérêt élevés. Si les consommateurs se retrouvent au début de l'année suivante avec un solde à payer, c'est qu'ils ont dépensé plus que prévu durant les Fêtes et cela pourrait les empêcher d'atteindre leur objectif de remboursement des dettes. » Lorsqu'on lui demande ce que les propriétaires doivent faire pour éviter de payer des frais d'intérêts élevés sur leur carte de crédit, M. Conick répond : « Le plus simple est de dépenser dans la mesure de vos moyens et de rembourser intégralement chaque mois le solde de vos cartes de crédit. Si, au cours d'un mois, vous n'êtes pas en mesure de régler le solde complet de vos cartes de crédit, la meilleure chose à faire est de transférer votre dette dans un prêt à faible taux d'intérêt, comme une marge de crédit hypothécaire. »

Le refus de s'engager à restreindre leurs dépenses durant la période des Fêtes est l'une des raisons pour lesquelles les propriétaires canadiens ont de la difficulté à rembourser leurs dettes. Seulement la moitié des propriétaires interrogés (49 pour cent) disent avoir réussi à réduire leur endettement au cours des 12 derniers mois.

Bien que ce pourcentage soit en légère hausse par rapport à celui de l'été dernier, alors que 44 pour cent déclaraient avoir réduit leur dette par rapport à l'année précédente, il y a place à amélioration. En fait, seulement 29 pour cent de ce groupe de propriétaires ont atteint ou dépassé leurs objectifs de réduction de la dette. Les autres 20 pour cent ont vu leur dette légèrement diminuer, mais moins que prévu.

### **Besoin de conseils**

« Les personnes qui bénéficient des services d'un conseiller financier et qui ont établi un plan ont plus de chances d'atteindre leurs objectifs », souligne M. Conick.

« Dans bien des cas, les propriétaires ratent des occasions de réduire leur endettement, parce qu'ils n'ont ni le temps ni les compétences nécessaires pour s'informer des possibilités qui s'offrent à eux, ajoute-t-il. Heureusement, de plus en plus de conseillers comblent le vide créé en aidant leurs clients

à gérer leurs dettes et en incorporant la gestion des dettes dans les plans financiers globaux qu'ils conçoivent à leur intention. »

### **Manuvie Un**

La Banque Manuvie a lancé en 1999 le compte Manuvie Un, premier compte tout-en-un au Canada, dans le but d'aider les Canadiens à mieux gérer leurs finances. Réunissant tous les services bancaires dont vous avez besoin, ce compte simplifie la gestion de vos finances et vous permet de réduire plus rapidement vos dettes en utilisant mieux votre revenu et votre épargne.

Le site [manuvieun.ca](http://manuvieun.ca) contient un calculateur financier qui permet aux propriétaires canadiens de savoir combien d'intérêts ils pourraient économiser et de combien d'années ils pourraient abréger la période de remboursement de leurs dettes s'ils géraient leurs besoins bancaires de manière plus efficace, au moyen d'un seul compte.

Selon la Banque Manuvie, les personnes qui ont contracté un prêt hypothécaire saisiraient mieux les facteurs qui déterminent leurs frais d'intérêts et pourraient apprendre à se libérer de leurs dettes plus rapidement en comparant leur méthode bancaire actuelle à une méthode plus efficace reposant sur un compte tout-en-un.

Le sondage effectué pour le compte de la Banque Manuvie du Canada a été mené auprès de 1 010 propriétaires canadiens âgés de 30 à 55 ans dont le ménage a un revenu supérieur à 50 000 \$. Il a été réalisé en ligne par la société Research House entre le 2 et le 10 novembre 2010.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Manuvie Un, demandez à votre conseiller de vous adresser à un représentant de la Banque Manuvie ou consultez le site [www.manuvieun.ca](http://www.manuvieun.ca) pour obtenir les coordonnées du conseiller en services bancaires de Manuvie le plus près de chez vous.

### **À propos de la Banque Manuvie**

Créée en 1993, la Banque Manuvie a été la première banque de droit fédéral à être fondée par une société d'assurance au Canada. Banque à charte fédérale de l'annexe I et filiale en propriété exclusive de la Financière Manuvie, elle est la première banque au Canada à exercer ses activités par l'entremise de conseillers. Son actif s'élève à près de 16 milliards de dollars, et ses clients sont répartis dans tout le pays. La Banque Manuvie offre son compte Manuvie Un novateur et ses produits de dépôt et de prêt par l'intermédiaire d'un réseau de conseillers financiers indépendants en vue d'aider les clients à tirer le maximum de leur plan financier.

### **À propos de la Financière Manuvie**

La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, exerce ses activités dans 22 pays et territoires. Depuis plus de 120 ans, nos clients ont recours aux solutions solides, fiables, sûres et avant-gardistes qu'offre Manuvie pour prendre leurs décisions financières les plus importantes. Notre réseau international d'employés, d'agents et de partenaires de distribution offre nos produits et services de protection financière et de gestion de patrimoine à des millions de clients partout dans le monde. Nous proposons des services de gestion d'actif à nos clients institutionnels du monde entier ainsi que des solutions de réassurance, particulièrement dans le secteur de la rétrocession vie et accident. Au 30 septembre 2010, les fonds gérés par la Financière Manuvie et ses filiales se chiffraient à 474 milliards de dollars canadiens (460 milliards de dollars américains). La Société exerce ses activités sous le nom de Financière Manuvie au Canada et en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La Société Financière Manuvie est inscrite aux bourses de Toronto (TSX), de New York (NYSE) et des Philippines (PSE) sous le symbole « MFC », et à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». La Financière Manuvie est présente sur le Web, à l'adresse [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com).

Communications avec les médias

Tom Nunn

Financière Manuvie

1 877 782-2363

[tom\\_nunn@manuvie.com](mailto:tom_nunn@manuvie.com)